

Schéma des Etudes au Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC)

Le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) d'Eaubonne propose une structure d'études artistiques progressive, allant de l'éveil musical pour les plus jeunes à des cycles plus avancés. Les élèves à besoins spécifiques disposent d'aménagements.

1. Eveil & Initiation (Pré-cycle)

Eveil Musical (Grande Section Maternelle)

Public : Nouveaux élèves, Grande Section Maternelle
Objectif : Découverte ludique des sons, du rythme et de la musique.
Format : Ateliers collectifs d'une heure.

Initiation (CP)

Public : Nouveaux élèves ou élèves ayant suivi l'Eveil.
Contenu : Ateliers de Découverte Instrumentale (ADI).
Objectif : Exploration de différents instruments pour aider au choix final.

2. Premier Cycle (C1) – Durée 4 ans (+2 ou -1 an possible)

Public : Élèves à partir de 7 ans (débutant les études musicales ou ayant suivi le cursus précédent).
Structure : Trois enseignements indissociables

- Formation Musicale (FM)

Parcours : C1N1, C1N2, C1N3, et fin de cycle 1 (C1N4 possible).
Objectif : Acquisition des bases nécessaires à la pratique instrumentale individuelle ou collective et à l'autonomie artistique.

- Cours d'Instrument Individuel

Début : Après une année d'observation, cycle 1.
Format : Cours hebdomadaire pour l'apprentissage de l'instrument choisi (dès l'année d'observation).

- Pratique Collective

Choix : Chœur ou ensemble instrumental.
Rôle : Essentiel pour développer l'écoute, le jeu en groupe et le partage musical.

3. Deuxième Cycle (C2) - Durée 4 ans

Public : Élèves ayant validé le premier cycle (contrôle continu + examen).
Structure : Les trois mêmes piliers, avec un approfondissement des contenus.
- Formation Musicale (FM)
Parcours : C2N1, C2N2, C2N3, et fin de cycle 2.

Variantes : FM classique ou FM jazz (jazz et musiques actuelles).

- Cours d'Instrument Individuel

Approfondissement : Perfectionnement technique et interprétation.

- Pratique Collective

Choix : Chœur ou orchestre ou ensemble instrumental.

- Mode Dérogatoire (à partir de C2N3)

Conditions : Après avis de l'équipe pédagogique.

But : Permettre un parcours personnalisé pour les élèves ayant des contraintes ou des aspirations spécifiques.

Aménagements : Enseignement restreint et limité dans le temps.

Possibilité de ne plus suivre la FM ou la pratique collective.

4. Troisième Cycle (C3) - 3 ans

Public : Élèves ayant validé le deuxième cycle (contrôle continu + examen avec mention).

Objectif : Obtention de Certificat d'études musicales, perfectionnement amateur ou préparation à l'orientation professionnelle.

Structure : idem cycle 2

- Formation Musicale (FM)

Parcours : C3N1, C3N2, C3N3. L'étude de l'harmonie et de l'écriture est vivement conseillée.

- Cours d'Instrument Individuel

Maîtrise : Atteindre un haut niveau et une grande autonomie.

- Pratique Collective

Enjeux : Projets d'ensemble plus complexes et autonomes.

- **Mode Dérogatoire**, même principe qu'en deuxième cycle.

Les élèves à besoins spécifiques au CRC d'Eaubonne

Le CRC d'Eaubonne : l'enseignement de la musique pour tous et avec tous, dans l'intérêt de chacun

L'inclusion comme principe, la musique comme langage commun.

Le Conservatoire réaffirme son engagement fort en faveur de l'inclusion, afin de garantir à chaque élève un accès équitable à l'apprentissage musical. Cet accueil s'adresse à tous les élèves disposant d'un dossier MDPH, mais aussi à ceux présentant des troubles "dys" avérés. Dès leur inscription, un entretien individualisé avec le référent handicap (le directeur du conservatoire) permet de définir, en lien avec les professeurs et les familles, un parcours adapté aux besoins de chacun. Il revient aux familles de préciser si leur enfant présente des besoins spécifiques : cette information n'est en aucun cas obligatoire, mais vivement conseillée afin de permettre la mise en place des aménagements les plus pertinents.

Ces adaptations peuvent concerner les méthodes pédagogiques, le choix de l'instrument, la durée ou l'organisation des cours. Pour favoriser la réussite de tous, le Conservatoire met en place une pédagogie différenciée et propose des outils spécifiques, tels que des partitions adaptées ou des approches basées sur la perception sensorielle. Dans la mesure du possible, l'inclusion s'étend également aux pratiques collectives, permettant à chaque élève de s'impliquer pleinement dans la vie musicale de l'établissement. Enfin, lorsque la situation personnelle d'un élève ne permet pas un accueil direct en cours, un relais est assuré vers le CRD de Taverny et les conservatoires à proximité.

Engagements pour un parcours musical réussi

Pour que l'apprentissage de la musique soit une source de plaisir et de progrès constant, l'engagement de l'élève soutenu par ses parents – est essentiel.

Les obligations de l'élève : la clé du progrès

Votre réussite passe par votre régularité et votre préparation. C'est un engagement personnel qui fera toute la différence !

Matériel et instrument

Équipez-vous dès le début : vous devez vous procurer, avant le premier cours, le **matériel nécessaire** demandé par votre professeur (livres, partitions, méthodes, accessoires comme le métronome ou l'accordeur, le pupitre, et consommables essentiels : anches, huiles, colophane, etc.).

Pratiquez chez vous : vous devez disposer d'un **instrument personnel à la maison** pour vous exercer, pour les percussions, un instrument de substitution.

Travail personnel et assiduité

Travaillez régulièrement : la régularité est indispensable. Vous devez pratiquer la **formation musicale au moins deux fois par semaine** et votre **instrument au minimum trois fois par semaine**.

Des séances efficaces : chaque séance de pratique instrumentale doit avoir une **durée au moins égale** à celle de votre cours.

Cohérence du cursus : la pratique instrumentale individuelle, la pratique collective et la formation musicale sont **liées et indissociables**.

Participation et absences

Soyez acteur ! la participation aux **auditions, concerts et spectacles** (en ensemble et individuellement) est une partie **obligatoire** de votre formation.

Prévenez-nous : toute **absence doit être justifiée** auprès du secrétariat ou de votre professeur. Attention, **trois absences non justifiées** peuvent entraîner une mesure de **radiation** du conservatoire ou l'impossibilité de se réinscrire l'année suivante.

Le rôle essentiel des parents : le moteur de la motivation

Chers parents, votre soutien est la pierre angulaire de la réussite de votre enfant. Quel que soit votre niveau musical, votre rôle de motivateur est fondamental.

Être son public : même un enfant passionné préférera souvent une autre activité (vélo, jeux vidéo, lecture) au travail régulier. Votre rôle est de **motiver** et de **structurer** la régularité du travail.

Valoriser l'effort : prenez le temps d'**écouter votre enfant régulièrement** lors de ses séances de travail. Votre attention est la plus belle des reconnaissances.

Pleine disponibilité : pendant l'écoute, soyez **100% disponible**. Mettez de côté votre téléphone ou toute autre activité. Votre **attention pleine et entière** renforce la valeur de son activité musicale.

Créer un cadre : aidez votre enfant à établir un **emploi du temps stable** pour la musique. L'habitude et la constance sont les meilleurs atouts pour progresser sans découragement.

Les premières années au CRC d'Eaubonne

Les enfants peuvent effectuer une première inscription en grande section de maternelle, en CP ou à partir du CE1.

Enfants en Grande Section de maternelle (GS)

- Éveil musical
(45 mn / semaine)
*Jeu, chant, écoute,
rythme et première
découverte de l'écriture
musicale et des gestes
graphiques qui
l'accompagnent.*

Enfants en CP

- Initiation à la
Formation Musicale* (45
mn / semaine)
- Ateliers de découverte
instrumentale (30 mn /
semaine, cycles de 3
semaine).
*Découverte ludique et
sensorielle des
instruments les moins
répandus.*

Piano et guitare
possibles dès le CE1 si
l'initiation a été suivie.

Enfants en à partir du CE1

Il s'agit du cursus général (cf. fiche)

1. Formation Musicale* niveau C1N1 (1h / semaine)
 2. Pratique collective vocale (45 mn / semaine)
 3. Instrument en cours individuel (20 mn / semaine).
- La pratique instrumentale en cours individuel est indissociable de la Formation Musicale et de la pratique collective.
- 1^{ère} année : FM + chant et instrument selon les places disponibles
- Le piano et la guitare sont seulement accessibles en 2^{ème} année (sauf si l'initiation en CP a été suivie).

**La formation musicale : le langage universel qui ouvre la voie à toutes les pratiques musicales. Au CRC, c'est l'éveil de la sensibilité artistique de l'enfant par l'écoute, le chant et le rythme. C'est aussi l'apprentissage de la lecture et de l'écriture musicales ainsi que des gestes graphiques et corporels associés, pour une pratique instrumentale, individuelle ou collective, à la fois naturelle et épanouissante.*

Le cursus général au CRC d'Eaubonne

La voie pour une pratique instrumentale en cours individuel

Le cursus général s'adresse aux enfants à partir du CE1, ce cursus ne couvre pas le chant lyrique ni les Musiques Actuelles Amplifiées (MAA).

Généralités

Les études sont divisées en trois cycles :

- Cycle 1, découverte et apprentissage des bases artistiques et techniques ;
- Cycle 2, vers l'autonomie et l'expression personnelle (approfondissement technique et artistique) ;
- Cycle 3, perfectionnement artistique et technique, connaissance des différents répertoires, autonomie certaine et possibilité d'intégrer à l'issue un CRD ou CRR en cycle spécialisé.

La pratique instrumentale en cours individuel est indissociable de la Formation Musicale et de la pratique collective.

La formation musicale : le langage universel qui ouvre la voie à toutes les pratiques musicales.

Au CRC, c'est l'éveil de la sensibilité artistique de l'enfant par l'écoute, le chant et le rythme. C'est aussi l'apprentissage de la lecture et de l'écriture musicales ainsi que des gestes graphiques et corporels associés, pour une pratique instrumentale, individuelle ou collective, à la fois naturelle et épanouissante. Enfin à partir de la seconde moitié du deuxième cycle, c'est également une discipline d'érudition.

La pratique collective musicale au conservatoire : l'école de la vie en musique

Bien plus qu'un cours, c'est une véritable expérience humaine. On y apprend que l'isolement et l'individualisme n'ont pas leur place dans la pratique artistique ; on progresse en soutenant les autres tout en étant soi-même porté par le groupe. Selon l'instrument et le niveau, cette pratique peut être vocale (chœur) ou instrumentale. Elle affine les compétences individuelles comme l'écoute, la précision rythmique et l'intonation en développant l'art de jouer ensemble.

La pratique instrumentale en cours individuel : le cœur de l'apprentissage artistique et technique.

C'est ici que chaque élève bénéficie d'un accompagnement sur mesure, pour maîtriser les fondamentaux, affiner son jeu, développer sa personnalité et progresser avec précision. Un enseignement indispensable pour une pratique de qualité durable et un épanouissement à long terme.

Le cursus FM au CRC d'Eaubonne

La Formation Musicale : le langage universel qui ouvre la voie à toutes les pratiques musicales.

Les études sont divisées en trois cycles précédées possiblement d'une année d'éveil et d'une année d'initiation.

A l'issue de chaque cycle, la validation des acquis (contrôle continu et examen) donne l'accès au cycle supérieur.

Généralités : Le cours de formation musicale combine écoute et connaissances des œuvres, rythme, lecture et écriture musicale. On y apprend le geste graphique et corporel pour vivre la musique de manière active et créative.

Avant le premier cycle
(45 mn hebdomadaire)

- Eveil
- Initiation FM

Ces dispositifs sont décrits dans la fiche « Les premières années au CRC d'Eaubonne »

Premier cycle

4 à 5 années (1h00 à 1h15 hebdomadaire)

- C1N1 (ouvert aux débutants ainsi qu'aux enfants ayant déjà suivi un parcours d'éveil et/ou d'initiation.)
 - C1N2
 - C1N3
 - C1N4* et/ou Fin de cycle 1*

A l'issue du C1N3, l'élève intègre selon ses acquis, soit le C1N4, soit la fin de cycle 1. Le cours de C1N4 permet de renforcer les acquis et d'aborder les notions non déjà traitées du premier cycle, tandis que le cours de fin de cycle 1 se concentre sur ces notions non traitées. En fin d'année, l'élève de C1N4 peut avec l'accord de son professeur, choisir de passer ou non l'examen de fin de cycle, tandis que l'élève en fin de cycle 1 doit présenter cet examen. Les élèves de C1N4 qui n'ont pas passé ou réussi l'examen sont orientés vers le cours de fin de cycle 1 l'année suivante.

Deuxième cycle*

4 années (1h15 à 1h30 hebdomadaire)

- C2N1
- C2N2**
- C2N3
- Fin de cycle 2***

*Les élèves peuvent opter pour le FM Jazz (cf. fiche)
**A l'issue du C2N2, l'élève peut, par dérogation et après accord des professeurs et de la direction, opter pour le parcours personnalisé : volume réduit en cours instrumental, dispense de formation musicale, durée limitée et accès restreint aux enseignements (cf. fiche).
*** Option écriture / harmonie possible

Troisième cycle
3 années
(1h30 à 2h hebdomadaire)

- C3N1
- C3N2
- C3N3

L'option écriture / harmonie est possible et vivement conseillé tout au long du troisième cycle. La fin du cycle est récompensée par un examen.

Le cursus instrumental au CRC d'Eaubonne (sauf chant lyrique)

L'apprentissage personnalisé pour apprendre, progresser et s'épanouir avec son instrument

Les études sont divisées en trois cycles précédées d'une année d'observation. Le cursus instrumental est indissociable du cursus de pratiques collectives et du cursus de formation musicale. A l'issue de chaque cycle, la validation des acquis (contrôle continu et examen) donne l'accès au cycle supérieur.

Généralités : Le cursus instrumental, dispensé sous forme de cours individuel ou individualisé, permet à l'élève d'apprendre à jouer de son instrument. Il y explore la richesse de l'expression musicale et construit des bases solides pour progresser et acquérir son autonomie. Ce cours constitue la porte d'entrée pour partager sa passion artistique.

Avant le premier cycle (20 mn* hebdomadaire)

• **Observation**

L'année où l'élève et le CRC confirment le choix instrumental. *La formation musicale et la pratique collective (chœur) sont indissociables de la pratique instrumentale.*
*30 minutes si temps disponible

Premier cycle

4 années, possiblement 3 à 6 années. (30 mn hebdomadaire)

- **C1N1** (selon le temps disponible 20 mn pour les pianistes et guitaristes), **C1N2**, **C1N3**, **C1N4** et possiblement, **C1N5** et **C1N6**
- A l'issue du C1N3, l'élève peut, à titre exceptionnel et sur proposition de son professeur d'instrument, après avis des professeurs d'ensemble et de formation musicale, et avec l'accord de la direction, se présenter à l'examen de fin de cycle. A partir du C1N4, sauf situation particulière, l'élève se présente à l'examen de fin de cycle. *La formation musicale et la pratique collective (chœur ou orchestre) sont indissociables de la pratique instrumentale.*

Deuxième cycle

4 années, possiblement 5 années.

**C2N1 (35 mn hebdomadaire)
C2N2 et après (45 mn hebdomadaire)**

L'élève présente habituellement l'examen de fin de cycle à l'issue du C2N4. *La formation musicale et la pratique collective (chœur ou orchestre) sont indissociables de la pratique instrumentale. Toutefois, à l'issue du C2N2 en FM, l'élève peut, opter par dérogation pour le parcours personnalisé sans FM (cf. les fiches FM et parcours personnalisé).*

Troisième cycle

3 années possiblement 4 années (50 mn à 1h hebdomadaire)

- **C3N1**
- **C3N2**
- **C3N3**

La formation musicale et la pratique collective (chœur ou orchestre) sont indissociables de la pratique instrumentale. Toutefois, comme en deuxième cycle, l'élève peut, opter par dérogation pour le parcours personnalisé sans FM (cf. les fiches FM et parcours personnalisé).

La formation musicale Jazz MAA au CRC d'Eaubonne

MAA : Les Musiques Actuelles Amplifiées regroupent au conservatoire les pratiques musicales amplifiées (rock, pop, électro, funk, métal, reggae soul, chanson, R&B, variété etc. et le jazz)

Cycle 2 uniquement (1h à 1h30 hebdomadaire)

La formation musicale jazz et musiques actuelles amplifiées s'adresse aux élèves ayant terminé le premier cycle de formation musicale. Elle permet de mieux écouter, comprendre et lire les musiques jazz et actuelles, et d'appliquer à travers le jeu instrumental les acquis du premier cycle ainsi que les notions propres à ces répertoires. L'élève y apprend l'écriture spécifique à ces styles (grilles d'accords), ainsi que les techniques pour relever des morceaux. Il acquiert également les bases de l'improvisation. Cette discipline, où pratique instrumentale et théorie sont étroitement liées, nécessite la présence de l'instrument à chaque cours. Elle constitue le complément logique de l'atelier rythmique, des ateliers MAO et Jazz. La formation musicale jazz peut soit remplacer la formation musicale classique, soit la compléter, les deux disciplines pouvant être suivies en parallèle.

Le parcours personnalisé au CRC d'Eaubonne

Le parcours personnalisé est un parcours allégé :- volume horaire réduit en cours instrumental, dispense de formation musicale ou de pratique collective, durée limitée et accès restreint aux enseignements

A l'issue de la 2^{ème} année du 2^{ème} cycle de formation musicale, l'élève sur proposition de son professeur, avis des professeurs d'ensemble et de formation musicale et validation de la direction, peut suivre une année transitoire lui permettant de choisir entre la poursuite du cursus diplômant ou l'entrée dans le parcours personnalisé non diplômant (réservé aux élèves pratiquant un seul instrument).

Pendant cette année, il conserve son cours individuel d'instrument avec un volume horaire réduit (30 ou 40 mn selon son niveau son niveau auparavant, 2^{ème} ou 3^{ème} cycle) mais est dispensé soit de formation musicale, soit de pratique collective et a l'obligation de se produire au moins deux fois par an en audition.

Le parcours personnalisé non diplômant dure ensuite deux ans, avec les mêmes modalités : cours instrumental individuel (30 ou 40 min), dispense partielle et obligation de se produire au moins deux fois par an en audition. À son terme, l'élève ne peut plus bénéficier d'un enseignement instrumental individuel dans le conservatoire.

Le cursus chant au CRC d'Eaubonne

Un enseignement structuré, exigeant et inclusif, permettant à chaque élève de progresser à son rythme vers l'autonomie musicale, l'expression artistique et la confiance sur scène.

Modalités d'entrée et parcours proposés

Un entretien individuel permet de recueillir les attentes des candidats, de proposer des exercices vocaux et d'évaluer leur motivation. Selon le profil de l'élève et les éléments recueillis, une orientation est définie en concertation vers un cursus diplômant, un cursus personnalisé ou une pratique collective seule. Après validation de l'inscription, tous participent au chœur Archipels, suivent un cours de formation musicale si nécessaire et se produisent sur scène.

Cursus diplômant

Trois cycles de quatre années en moyenne, validés par le contrôle continu et des examens.

Cursus personnalisé

Pour certains élèves débutants ou en reconversion : un premier cycle complété de deux années supplémentaires aux exigences adaptées.-

Les actions avec l'Education nationale et la petite enfance

Les interventions à la crèche collective

Chaque semaine la musicienne intervenante dispense auprès des tout-petits un éveil musical et artistique sous forme d'écoute et de jeu.

Les interventions en milieu scolaire

600 élèves bénéficient d'une éducation artistique et culturelle, grâce à la musicienne intervenante qui co-construit des projets avec les professeurs des écoles.

Le chœur au collège Jules Ferry: un cycle complet de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Le conservatoire propose deux chœurs en sixième et cinquième intégrés au temps scolaire à raison de deux fois deux séances par semaine, puis pour les deux chœurs de quatrième et troisième avec le même format, mais une partie des enseignements est dispensée avec les chœurs du conservatoire dans ses locaux.

Les pratiques collectives au CRC d'Eaubonne

Bien plus qu'un apprentissage, les pratiques collectives offrent une expérience humaine unique où chacun progresse en partageant, en écoutant et en soutenant les autres. Qu'elles soient vocales ou instrumentales, elles affinent les compétences individuelles tout en cultivant l'art de jouer ensemble.

Ensembles à dominante classique			Musiques Actuelles Amplifiées (MAA)	Ensembles Vocaux
Cordes : <ul style="list-style-type: none"> - Orchestre cordes premiers pas, C1N1 - Orchestre PIZZ, C1N2 à C1N3 - Orchestre JUNIOR, C1N4 à C2N1 - Orchestre symphonique (avec vents), C2N2 et + 	Vents <ul style="list-style-type: none"> - Ensemble Initiation Vent (EIV), C1N1 à C1N2 - Ensemble Vents, Pianos Percussions (EVPP), C1N3 à C2N1 - Ensemble Evolution, C2N2 et + 	Petits ensembles <ul style="list-style-type: none"> - Ensemble mini baroque, C1N3 à C2N2 - Ensemble de flûtes à bec, C2N3 et plus - Ensemble de flûtes traversières, C2N2 et + Piano <ul style="list-style-type: none"> - Initiation Déchiffrage et Accompagnement (IDA), C2N4 et plus - 4 mains 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier Rythmique, C1N3 à C2N1 - Atelier Jazz 1, C2N1 à C2N3 - Atelier Jazz 2, C2N4 et plus - Big Band Gill Evans, C2N4 et plus - Musiques Actuelles Amplifiées (MAA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prim' Vox, 7 à 9 ans - Mikado Vox, 9 à 11ans - Tweens Vox, 10 à 12 ans - Labo Vox, 12 ans et plus - Archipels (ensemble vocal à esthétiques multiples), adultes

Les instruments enseignés au CRC d'Eaubonne

Cordes frottées : <ul style="list-style-type: none"> - Violon - Alto - Violoncelle - Contrebasse 	Bois <ul style="list-style-type: none"> - Flûte traversière - Hautbois - Clarinette - Saxophone 	Cuivres <ul style="list-style-type: none"> - Trompette - Cor - Trombone - Tuba 	Instruments anciens <ul style="list-style-type: none"> - Flûte à bec - Traverso - Clavecin 	Instruments MAA <ul style="list-style-type: none"> - Guitare - Batterie - Basse 	Autres instruments <ul style="list-style-type: none"> - Piano - Guitare - Percussions
---	--	---	--	---	---

Les auditions, concerts et manifestations

Les élèves se produisent en soliste ou ensemble lors d'auditions, de concerts ou de spectacles, la pratique scénique constituant une dimension essentielle et indissociable de l'enseignement artistique. Les élèves comme les spectateurs sont tenus d'assister à l'ensemble de la représentation.

Les auditions générales :

Les élèves se produisent seuls ou en petit ensemble avec ou sans accompagnement enregistré ou par un professeur. Différents instruments sont entendus.

Les auditions à thème

Les élèves se produisent autour d'une thématique ou lors d'une circonstance particulière.

Les auditions de classes

Une majorité des élèves d'une classe ou d'un département se produisent individuellement ou en ensemble

Les productions hors les murs

Les élèves se produisent dans les locaux de nos partenaires (crèche, médiathèque, résidence autonomie...) ou dans des conservatoires avoisinants.

Les restitutions des projets ou des master classes

Les élèves se produisent aux côtés d'artistes professionnels afin de concrétiser un projet structurant. Ces projets soutenus par le Conseil départemental sont en partenariat avec les structures de diffusions professionnelles comme l'Orange Bleue* ou Eaubonne Jazz.

Les levers de rideau Musica Eaubonne

Les élèves du conservatoire sont appelés à se produire en lever de rideau des concerts professionnels proposés par Musica Eaubonne

Les échanges inter conservatoires

Les élèves se produisent avec des élèves d'autres conservatoires à Eaubonne ou dans l'établissement partenaire.